



République du Bénin

Ministère des Enseignements
Maternel et Primaire

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

PASEC2019

QUALITÉ DU SYSTÈME ÉDUCATIF BÉNINOIS

PERFORMANCES ET ENVIRONNEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE AU PRIMAIRE

© UNICEF-Image



Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie

Merci de citer cette publication comme suit :

PASEC (2021). PASEC2019 – Qualité du système éducatif béninois : Performances et environnement de l'enseignement-apprentissage au primaire. PASEC, CONFEMEN, Bénin.

©PASEC, 2021
Tous droits réservés

Publié en 2021 par le
Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN,
BP 3220, Dakar (Sénégal)

ISBN : 92-9133-176-7

Réalisation graphique : © Araignée-Dakar

Relecture : Marie-Eve Bisson

Ce rapport est également disponible en version électronique sur www.pasec.confemen.org



République du Bénin

Ministère des Enseignements
Maternel et Primaire

PASEC2019
QUALITÉ DU SYSTÈME
ÉDUCATIF BÉNINOIS

PERFORMANCES ET ENVIRONNEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE AU PRIMAIRE

AVANT-PROPOS

La Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) dont le Bénin fait partie œuvre principalement, depuis plus de soixante ans d'existence et d'activité, pour l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les États membres au moyen de l'instrument fondamental que constitue le Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) mis en place depuis 1991. A cet effet, il appuie les États membres volontaires dans la production de données et analyses sur les performances de leurs systèmes éducatifs.

Le Bénin, après une première évaluation nationale réalisée en 2004 avec l'appui du PASEC, est entré, à l'instar de plusieurs pays francophones d'Afrique au Sud du Sahara, dans les cycles quinquennaux d'évaluations internationales comparatives des acquis mises en chantier par l'Institution depuis 2012, au profit des élèves de deuxième (début de scolarité) et de sixième (fin de scolarité) années du primaire, lesquelles évaluations ont pour but fondamental de fournir aux pays y ayant souscrit, des données probantes et comparables sur les acquis des élèves et sur l'environnement d'enseignement-apprentissage afin d'orienter au mieux les politiques éducatives nationales et d'accompagner le pilotage des systèmes éducatifs.

Ainsi, le Bénin a participé, avec neuf (9) autres pays d'Afrique subsaharienne (Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Tchad et Togo), à la première évaluation internationale standardisée organisée par le PASEC en 2014 (Évaluation PASEC2014), dont les résultats ont mis en évidence les faiblesses prononcées des acquis des élèves en langue/lecture et en mathématiques notamment dans les premiers apprentissages, traduites par le fait que la plupart des élèves se retrouvent en dessous du seuil minimal de compétences requises dans les deux disciplines. La communication autour des résultats de cette évaluation et des recommandations et pistes de réflexions et d'actions formulées d'une part, et le souci permanent de relever le défi de l'éducation de base de qualité pour tous les ayant droit prôné par l'ODD4 d'autre part, ont poussé le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers et les autres acteurs de l'éducation à orienter la politique éducative et toutes les interventions vers l'amélioration de la qualité de l'enseignement-apprentissage au lendemain de l'évaluation.

Le souci de mesurer la progression vers l'atteinte de la qualité de l'éducation souhaitée va pousser le Bénin à, de nouveau, souscrire et participer au deuxième cycle d'évaluations internationales des acquis organisé par le PASEC en 2019 (PASEC2019), cette fois-ci avec l'entrée de quatre nouveaux pays à savoir le Gabon, la Guinée, Madagascar et la République Démocratique du Congo, ce qui porte le nombre de pays participants à quatorze (14). Cette deuxième évaluation internationale des acquis a connu une innovation avec l'intégration d'une enquête sur les connaissances disciplinaires et professionnelles des enseignants du primaire en langue d'enseignement et en mathématiques, dont les résultats devront permettre de cibler des programmes de formations initiales et continues adaptés aux faiblesses de cette cible et d'améliorer progressivement la qualité des acquis scolaires des élèves.

Les résultats de l'évaluation présentés dans le présent document, quoiqu'encourageants pour le Bénin, permettent de fournir des informations utiles à la prise de décisions visant à revoir et améliorer les stratégies éducatives et les options de politique et à accroître davantage la qualité des acquis scolaires de nos enfants.

Le Bénin se résout à poursuivre sa collaboration avec la CONFEMEN et à participer aux prochains cycles d'évaluations internationales en vue de disposer de données et d'indicateurs ciblés sur la qualité des apprentissages et, au cas où des possibilités s'offriraient, les étendre à d'autres cycles d'éducation, en l'occurrence le secondaire général.

Salimane KARIMOU,

Ministre des Enseignements Maternel et Primaire

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

La méthodologie de l'évaluation PASEC2019 a été la même que celle utilisée en 2014. Elle a consisté à administrer :

- Des tests de lecture et de mathématiques aux élèves de début (2ème année) et de fin (6ème année) du cycle primaire dans un échantillon d'écoles sélectionnées de façon aléatoire ;
- des questionnaires :
 - aux élèves, sur les caractéristiques de l'élève, son milieu familial, les ressources éducatives et son bien-être à l'école ;
 - aux enseignants, sur les caractéristiques individuelles de l'enseignant, son expérience professionnelle et son statut, les caractéristiques de sa classe, des informations sur son enseignement, sa collaboration pédagogique et ses conditions de travail ;
 - aux directeurs d'écoles, pour renseigner chacun sur ses caractéristiques individuelles, les caractéristiques de son école, les éléments sur l'inspection de l'école, les relations avec les parents et la communauté locale, les aspects pédagogiques et de gestion, et la vie scolaire de l'école.

En début de scolarité primaire, les tests sont administrés en passation individuelle aux élèves. Ainsi, 16 élèves sont sélectionnés aléatoirement dans une classe et la passation du test est assurée par des administrateurs recrutés et formés sur les procédures de l'enquête. Le test PASEC2019 de langue a évalué les trois domaines fondamentaux que sont : (i) la compréhension de l'oral ; (ii) la lecture-décodage et (iii) la compréhension de l'écrit. Le test de mathématiques a concerné les domaines de l'arithmétique (numérotation et opérations), de la géométrie et du repérage dans l'espace, et de la mesure.

En fin de scolarité primaire, 25 élèves sont sélectionnés de façon aléatoire dans une classe et sont suivis par un administrateur recruté et formé. Les tests se présentent sous forme de questions à choix multiple (QCM), sous un format « papier crayon » en passation collective et autonome sur trois jours.

La particularité de l'évaluation PASEC2019 réside dans le fait qu'elle a inclus une enquête auprès des enseignants sur les contenus enseignés en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en didactique des deux disciplines.

La collecte des données de l'évaluation PASEC2019 s'est déroulée à partir d'un échantillon de 232 écoles aussi bien publiques que privées, qui a couvert les douze départements du Bénin. La participation globale à l'enquête finale de l'évaluation PASEC2019 est récapitulée dans le tableau ci-dessous :

Echantillon d'écoles et d'élèves

Bilan de la collecte au Bénin	Ecoles 2A	Ecoles 6A	Elèves 2A	Elèves 6A	Enseignants
Prévus (échantillon)	116	232	1770	3915	-
Enquêté(s) / testé(s)	116	230	1767	3906	1136
Pourcentage	100%	99%	99,83%	99,77%	-

Toutes ces données sont ensuite saisies, nettoyées, traitées afin de produire des indicateurs utiles pour la politique éducative. Ainsi, par la méthode d'analyse de réponse à l'item (IRT), des scores sont calculés pour les élèves et les enseignants avec la définition d'échelles de compétences et divers indices tels que ceux portant sur le statut socioéconomique de l'élève, les ressources pédagogiques, l'équipement des classes et l'infrastructure des écoles, etc. Les analyses réalisées à partir de ces données et indices ont permis de formuler des recommandations, des pistes de réflexions ou d'actions visant à améliorer la qualité des apprentissages et le niveau des acquis des élèves.

I. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES DES ÉLÈVES

Les tableaux 1 et 2 présentent respectivement l'échelle de compétences PASEC2019 de début de scolarité primaire en langue et en mathématiques au niveau national.

Tableau 1 : Échelle de compétences PASEC2019 en langue – Début de scolarité

Niveaux	Score	Répartition internationale des élèves dans les niveaux de l'échelle (%)	Répartition nationale des élèves dans les niveaux de l'échelle (%)	Description des compétences
Niveau 4	> 610 points	23,5	18,1	<p>Lecteur intermédiaire : vers une lecture autonome pour comprendre des phrases et des textes</p> <p>Les élèves ont atteint un niveau de déchiffrage de l'écrit et de compréhension orale qui leur permet de comprendre des informations explicites dans des phrases et des textes courts. Ils sont capables de croiser leurs compétences de décodage et leur maîtrise du langage oral pour restituer le sens littéral d'un texte court.</p>
Niveau 3	Compris entre 540 et 610 points	21,0	19,6	<p>Apprenti lecteur : vers le perfectionnement du déchiffrage de l'écrit, des capacités de compréhension orale et de compréhension des mots écrits</p> <p>Les élèves ont perfectionné leurs capacités de compréhension orale et de décodage pour se concentrer sur la compréhension de mots. En compréhension de l'oral, ils sont capables de comprendre des informations explicites dans un texte court dont le vocabulaire est familier. Ils développent progressivement des liens entre langage oral et écrit pour améliorer les capacités de décodage et étendre le vocabulaire. En compréhension de l'écrit, les élèves sont capables d'identifier le sens de mots isolés.</p>
Seuil « suffisant » de compétences				
Niveau 2	Compris entre 469 et 540 points	28,5	30,9	<p>Lecteur émergent : vers le développement des capacités de déchiffrage de l'écrit et le renforcement des capacités de compréhension orale</p> <p>Les élèves ont amélioré leur niveau de compréhension de l'oral et sont en mesure d'identifier un champ lexical. Ils développent les premiers liens rudimentaires entre le langage oral et écrit, et sont capables de réaliser des tâches basiques de déchiffrage, de reconnaissance et d'identification graphophonologique (lettre, syllabe, graphème, phonème).</p>
Niveau 1	Compris entre 399 et 469 points	18,3	23,0	<p>Le lecteur en éveil : les premiers contacts avec le langage oral et écrit</p> <p>Les élèves sont capables de comprendre des messages oraux très courts (mots isolés) et familiers pour reconnaître des objets familiers.</p> <p>Ils éprouvent de grandes difficultés dans le déchiffrage de l'écrit et l'identification graphophonologique (lettres, syllabes, graphèmes et phonèmes).</p>
Sous le niveau 1	< 399 points	8,7	8,5	<p>Les élèves qui se situent à ce niveau ne manifestent pas suffisamment les compétences mesurées par ce test en langue de scolarisation. Ces élèves sont en difficulté sur les connaissances et compétences du niveau 1</p>

Tableau 2 : Échelle de compétences PASEC2019 en mathématiques – Début de scolarité

Niveaux	Scores ¹	Répartition internationale des élèves dans les niveaux de l'échelle (%)	Répartition nationale des élèves dans les niveaux de l'échelle (%)	Description des compétences
Niveau 3	>577 points	37,5	28,9	Les élèves maîtrisent la chaîne verbale (compter jusqu'à 60 en deux minutes) et sont capables de lire des chiffres, de comparer des nombres, de compléter des suites de nombres et de réaliser des opérations (additions et soustractions) sur des nombres supérieurs à cinquante. Ils peuvent raisonner sur des problèmes basiques avec des nombres inférieurs à 20.
Niveau 2	Compris entre 489 et 577 points	33,7	33,1	Les élèves sont capables de lire des chiffres, de comparer des nombres, de compléter des suites logiques et de réaliser des opérations (additions et soustractions) sur des nombres inférieurs à cinquante. Ils manipulent des concepts de repérage dans l'espace (par ex. devant, sur, ...). Ils commencent à développer des aptitudes de raisonnement sur des problèmes basiques avec des nombres inférieurs à 20. Ils identifient aussi la plupart des formes géométriques simples.
Seuil « suffisant » de compétences				
Niveau 1	Compris entre 400 et 489 points	21,5	27,1	Les élèves développent progressivement leurs connaissances du langage mathématique : ils commencent à lire les premiers chiffres (inférieurs à 10) et maîtrisent les premières notions de quantité (dénombrement, comparaison) avec des nombres inférieurs à vingt. Ils apprécient la taille relative des objets et commencent à identifier de premières formes géométriques simples.
Sous le niveau 1	< 400 points	7,3	11,0	Les élèves qui se situent à ce niveau ne manifestent pas suffisamment les compétences mesurées par ce test de mathématiques. Ces élèves sont en difficulté sur les connaissances et compétences de niveau 1.

Les tableaux 3 et 4 présentent, respectivement l'échelle de compétences PASEC2019 de fin de scolarité primaire en lecture et mathématiques.

Tableau 3 : Échelle de compétences PASEC2019 en lecture - Fin de scolarité

Niveaux	Score	Répartition internationale des élèves dans les niveaux de l'échelle (%)	Répartition nationale des élèves dans les niveaux de l'échelle (%)	Description des compétences
Niveau 4	> 595 points	26,1	45,5	Les élèves peuvent effectuer un traitement de texte global pour tirer parti de textes narratifs, informatifs et de documents. Sur ces supports, ils sont capables d'associer et d'interpréter plusieurs idées implicites en s'appuyant sur leurs expériences et leurs connaissances. En lisant des textes littéraires, les élèves sont capables d'identifier l'intention de l'auteur et de déterminer le sens implicite d'un récit. En lisant des textes informatifs et des documents, ils mettent en lien des informations et comparent les données pour les exploiter.
Niveau 3	Compris entre 518 et 595 points	21,8	29,5	Les élèves sont capables de combiner deux informations explicites dans un passage de document ou de réaliser des inférences simples dans un texte narratif ou informatif. Ils peuvent extraire des informations implicites de supports écrits en donnant du sens aux connecteurs implicites, aux anaphores ou aux référents. Les élèves localisent des informations explicites dans des textes longs et des documents dont le texte est discontinu.
Seuil « suffisant » de compétences				
Niveau 2	Compris entre 441 et 518 points	25,1	17,5	Les élèves améliorent leur capacité de décodage pour comprendre des mots isolés issus de leur vie quotidienne et des phrases isolées. Ils sont également en mesure de localiser des informations explicites dans des textes courts et moyens en prélevant des indices de repérage présents dans le texte et dans les questions. Les élèves parviennent à paraphraser des informations explicites d'un texte.
Niveau 1	Compris entre 365 et 441 points	21,1	6,8	Les élèves ont développé des capacités de décodage et sont capables de les mobiliser pour comprendre des mots isolés issus de leur vie quotidienne ou des phrases isolées très brèves, mais sont en difficulté pour comprendre le sens de textes courts et simples.
Sous le niveau 1	< 365 points	5,9	0,7	Les élèves qui se situent à ce niveau ne manifestent pas suffisamment les compétences mesurées par ce test en langue d'enseignement. Ces élèves sont en difficulté sur les connaissances et compétences du niveau 1.

¹ Pour chaque niveau de l'échelle, les scores d'un niveau sont présentés sous forme d'intervalle. Par exemple pour le niveau appelé « sous le niveau 1 », les élèves de ce niveau ont un score inférieur à 400 points.

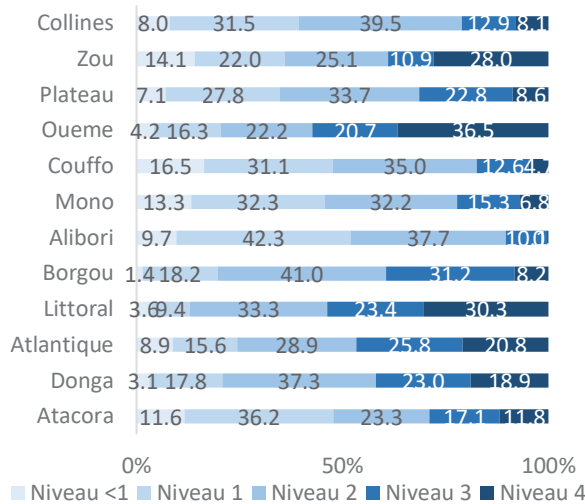
Tableau 4 : Échelle de compétences PASEC2014 en mathématiques - Fin de scolarité

Niveaux	Scores	Répartition internationale des élèves dans les niveaux de l'échelle (%)	Répartition nationale des élèves dans les niveaux de l'échelle (%)	Description des compétences
Niveau 3	> 609 points	12,5	19,1	Les élèves sont en mesure de résoudre des tâches nécessitant d'analyser des situations, généralement présentées sous la forme d'un petit texte de 2 à 3 lignes, pour dégager la ou les procédures à mobiliser. Dans le domaine des nombres et opérations, ils peuvent résoudre des problèmes de proportionnalité directe et des problèmes impliquant des fractions ou des nombres décimaux. Leur compréhension des fractions continue à s'enrichir (ils appréhendent la comparaison de fractions ou le lien entre fractions et décimaux). Dans le domaine des grandeurs et mesures, ils peuvent résoudre des problèmes diversifiés impliquant des calculs d'aire ou de périmètre, présentés sans support visuel et nécessitant parfois deux étapes de raisonnement (par ex. trouver l'aire d'un carré quand on connaît son périmètre ou effectuer des conversions impliquant des données fournies en ares ou en hectares). Ils peuvent aussi réaliser des calculs et des conversions impliquant des heures, des minutes, voire des secondes.
Niveau 2	Compris entre 521 et 609 points	25,6	32,5	<p>Les élèves sont en mesure de répondre à des questions brèves recourant aux trois processus évalués : connaître, appliquer et résoudre des problèmes. Si la plupart des questions font appel à une connaissance factuelle ou à une procédure spécifique ; d'autres nécessitent d'analyser la situation pour déterminer l'approche pertinente.</p> <p>Dans le domaine des nombres et opérations, les élèves effectuent des opérations avec des nombres décimaux ; leur compréhension des fractions s'approfondit (ils les identifient dans des situations moins conventionnelles ou commencent à pouvoir les utiliser pour réaliser des opérations simples) et ils appréhendent la notion de pourcentage. Ils commencent aussi à résoudre des problèmes simples mobilisant généralement une seule opération.</p> <p>Dans le domaine des grandeurs et mesures, les élèves sont capables de lire l'heure et peuvent réaliser des conversions d'unités de mesures avec ou sans un tableau de conversion. Ils sont aussi capables de résoudre de premiers problèmes simples impliquant des calculs de périmètres et d'aire, généralement accompagnés d'un support visuel.</p> <p>Dans le domaine des solides et figures, ils peuvent mobiliser leurs connaissances de base pour résoudre des tâches qui demandent une analyse de la situation (ex. repérer x triangles parmi un ensemble de figures ou identifier des droites parallèles dans un faisceau de droites).</p>
Seuil « suffisant » de compétences				
Niveau 1	Compris entre 433 et 521 points	35,7	36,6	Les élèves peuvent répondre à des questions très brèves faisant appel à une connaissance factuelle ou à une procédure spécifique. Dans le domaine des nombres et opérations, ils sont capables d'effectuer les quatre opérations de base avec des nombres entiers et pouvant nécessiter un calcul écrit avec retenue. Ils commencent aussi à développer de premières notions des fractions et peuvent les identifier lorsqu'elles sont présentées de façon conventionnelle (ex. une tarte partagée en x parts). Dans le domaine des grandeurs et mesures, ils identifient les unités conventionnelles usuelles (ex. m, m ² , m ³ et kg). Dans le domaine des solides et figures, ils disposent de quelques connaissances de base sur divers objets géométriques (ex. identifier un disque ou un cylindre, repérer un angle droit ou des droites parallèles).
Sous le niveau 1	<433 points	26,1	11,7	Les élèves qui se situent à ce niveau ne manifestent pas suffisamment les compétences mesurées par ce test dans la langue de scolarisation. Ces élèves sont en difficulté sur les connaissances et compétences de niveau 1.

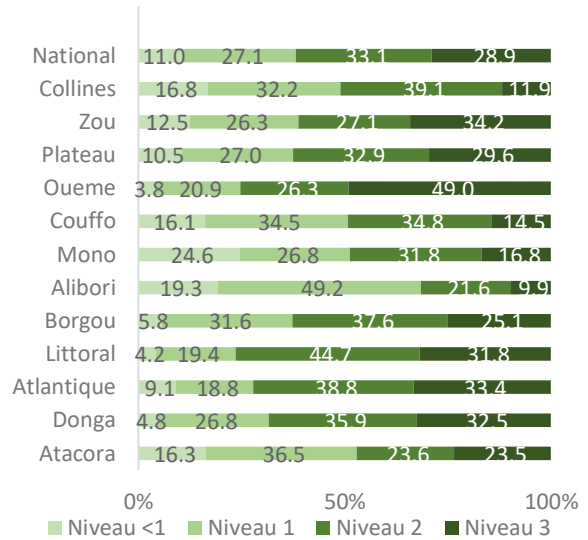
En début de scolarité et en langue, le Bénin enregistre moins de la moitié des élèves au-dessus du seuil suffisant de compétences (37,6%). Cependant, **en mathématiques**, une plus grande proportion des élèves de 2^{ème} année sont classés au-dessus du seuil suffisant de compétences (62,0%). Des défis restent néanmoins à relever en langue et des acquis à consolider en mathématiques en 2^{ème} année du primaire.

Pendant qu'au plan national, le niveau de performance des élèves **en langue** en début de scolarité est encore en moyenne faible, la situation au niveau des départements présente assez de disparités. En effet, les écarts de performance entre les départements extrêmes sont de 46,9 points de pourcentage entre le département de l'Ouémé qui a positionné 57,2% des élèves au-dessus du seuil de compétences et le celui de l'Alibori qui n'en a positionné que 10,3%. **En mathématiques**, les écarts entre les départements extrêmes, de 45 points de pourcentage, sont enregistrés entre le Littoral (76,5% d'élèves au-dessus du seuil de compétences) et l'Alibori (31,5% d'élèves au-dessus du seuil de compétences).

Graphique 1 : Pourcentage d'élèves des départements selon le niveau de compétences atteint en langue – Début de scolarité

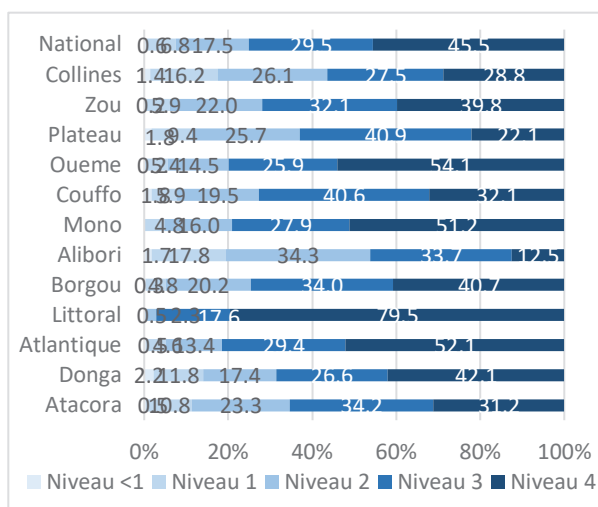
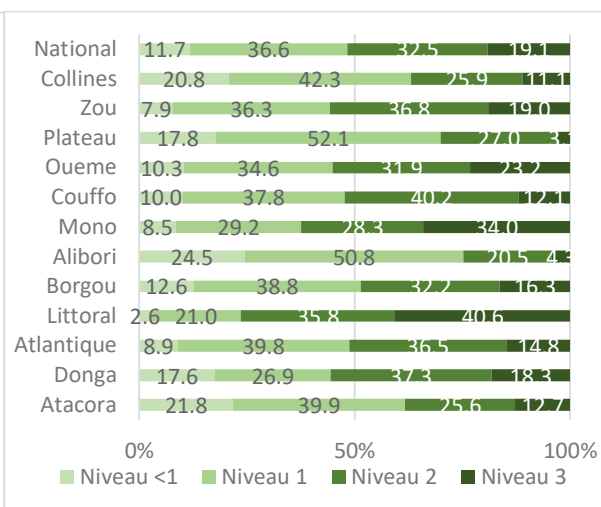


Graphique 2 : Pourcentage d'élèves des départements selon le niveau de compétences atteint en mathématiques – Début de scolarité



En fin de scolarité et en lecture, les performances des élèves sont nettement meilleures au niveau national, avec 75,0% des élèves testés classés au-dessus du seuil suffisant de compétences. **En mathématiques**, un peu moins qu'en début de scolarité, on note un peu plus de 50%, soit 51,6% des élèves de 6^{ème} année, classés au-dessus du seuil suffisant de compétences. Cette fois-ci, les défis à relever concernent beaucoup plus les mathématiques et les acquis à consolider se retrouvent en lecture.

A l'instar du début de cycle primaire, des variations assez remarquables de scores sont également notées en fin de scolarité, d'un département à un autre, avec, cependant un constat d'une élévation générale de niveau dans tous les départements. En effet, le département ayant enregistré la proportion la plus élevée d'élèves au-dessus du seuil de compétences **en lecture** est le Littoral (97,1%) et la plus faible proportion a été notée dans l'Alibori (46,2%), soit un écart de 50,9 points de pourcentage entre les départements extrêmes. **En mathématiques**, le Littoral est toujours en tête de liste avec 76,4% d'élèves au-dessus du seuil de compétences et l'Alibori, en queue de liste, avec seulement 24,8% d'élèves au-dessus du seuil de compétences, soit un écart entre départements extrêmes de 51,6 points de pourcentage.

Graphique 3 : Pourcentage d'élèves des départements selon le niveau de compétences atteint en lecture – Fin de scolarité

Graphique 4 : Pourcentage d'élèves des départements selon le niveau de compétences atteint en mathématiques – Fin de scolarité


Au vu de ce qui précède et en comparaison aux autres pays de l'évaluation, le Bénin fait partie des pays les moins performants en début de scolarité primaire. En revanche, il se positionne parmi les plus performants en fin de scolarité dans les deux disciplines de l'évaluation. (Cf. Tableau 5)

Tableau 5 : Variation du score moyen du Bénin par rapport à la moyenne internationale en langue d'apprentissage et en mathématiques – PASEC2019

	Lecture			Mathématiques		
	Score moyen	Variation par rapport à la moyenne internationale	Pourcentage d'élèves en dessous du seuil de compétences attendues	Score moyen	Variation par rapport à la moyenne internationale	Pourcentage d'élèves en dessous du seuil de compétences attendues
Début de scolarité - Bénin	524,8	↓	62,4	525,1	↓	38,1
Moyenne internationale - 2A	537,1		55,5	544,5		28,8
Fin de scolarité - Bénin	585,7	↑	24,9	533,8	↑	48,3
Moyenne internationale - 6A	519,7		52,1	498,4		61,8

↓ Moyenne statistiquement inférieure à la moyenne internationale

↑ Moyenne statistiquement supérieure à la moyenne internationale

Le Bénin a, cependant, connu une avancée spectaculaire lorsqu'on considère les scores obtenus par les élèves en début de scolarité et en fin de scolarité en 2019, comparés à ceux de l'évaluation PASEC2014 dans les deux disciplines de l'évaluation comme l'indique le tableau 6.

Tableau 6 : Performances moyennes du Bénin, comparées entre 2014 et 2019

Bénin	2014		2019		Différence ²	
	Moyenne	Erreur type	Moyenne	Erreur type	Estimation	Erreur type
2ème Année Langue	458,3	4,3	524,8	7,7	66,5***	8,9
2ème Année Mathématiques	454,7	5,4	525,1	7,2	70,4***	9,0
6ème Année Lecture	523,4	4,6	585,7	6,4	62,3***	7,7
6ème Année Mathématiques	496,9	5,1	533,8	6,2	36,9***	7,7

2. COMPÉTENCES, CARACTÉRISTIQUES ET PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS.

Le niveau de connaissances et de compétences des contenus disciplinaires enseignés, chez les enseignants testés, au plan national, est globalement satisfaisant : 98,3% au-dessus du seuil de compétences dont 75,6% au niveau supérieur de l'échelle (Niveau 3) en compréhension de l'écrit et 88,3% en mathématiques dont 60,5% au niveau supérieur de l'échelle (Niveau 3). Cependant, les enseignants situés au niveau I (1,7% en compréhension de l'écrit et 9,3% en mathématiques) méritent une attention particulière et des actions de formation spécifiques pour renforcer leurs connaissances et compétences dans ces disciplines en particulier.

Tableau 7 : Échelle PASEC2019 des compétences des enseignants en compréhension de l'écrit

Niveaux	Score	Répartition internationale des enseignants dans les niveaux de l'échelle	Répartition nationale des enseignants dans les niveaux de l'échelle	Description des compétences des enseignants
Niveau 3	Supérieur à 497	52,0%	75,6%	À ce niveau, les enseignants sont capables de prendre du recul et d'opérer un traitement global sur tout type de textes. Ils réalisent des inférences complexes et parviennent à combiner et interpréter plusieurs idées implicites en s'appuyant sur leurs expériences et leurs connaissances. Les enseignants sont en mesure de se détacher du sens littéral d'un texte pour identifier l'intention de l'auteur, percevoir la dimension humoristique d'un texte (même quand elle est discrète). Ils peuvent tenir compte du contenu d'un texte pour formuler une idée nouvelle pertinente en lien avec les informations lues.
Niveau 2	Compris entre 394 et 497	32,2%	22,7%	Les enseignants manifestent leur capacité à utiliser des informations paraphrasées. Ils sont capables de réaliser des inférences simples dans tout type de texte. Ils parviennent également à percevoir le réseau anaphorique d'un texte littéraire. Les enseignants sont capables de combiner des informations présentes dans différentes parties d'un texte.
Niveau I	Compris entre 290 et 394	14,2%	1,7%	Les enseignants sont en mesure de localiser des informations explicites dans des textes moyens ou longs en utilisant des indices de repérage présents dans le texte et dans les questions. Ils mobilisent cette compétence sur des textes narratifs et informatifs. Les enseignants parviennent à repérer quelques paraphrases élémentaires dans un texte.
Sous le niveau I	Inférieur à 290	1,6%	0,0%	Les enseignants qui se situent à ce niveau ne manifestent pas suffisamment les compétences mesurées par ce test en compréhension de l'écrit. Ils sont en difficulté sur les connaissances et compétences du niveau I.

² Le lecteur est invité à se reporter à la partie « Guide du lecteur » pour la signification des astérisques portés sur certains chiffres.

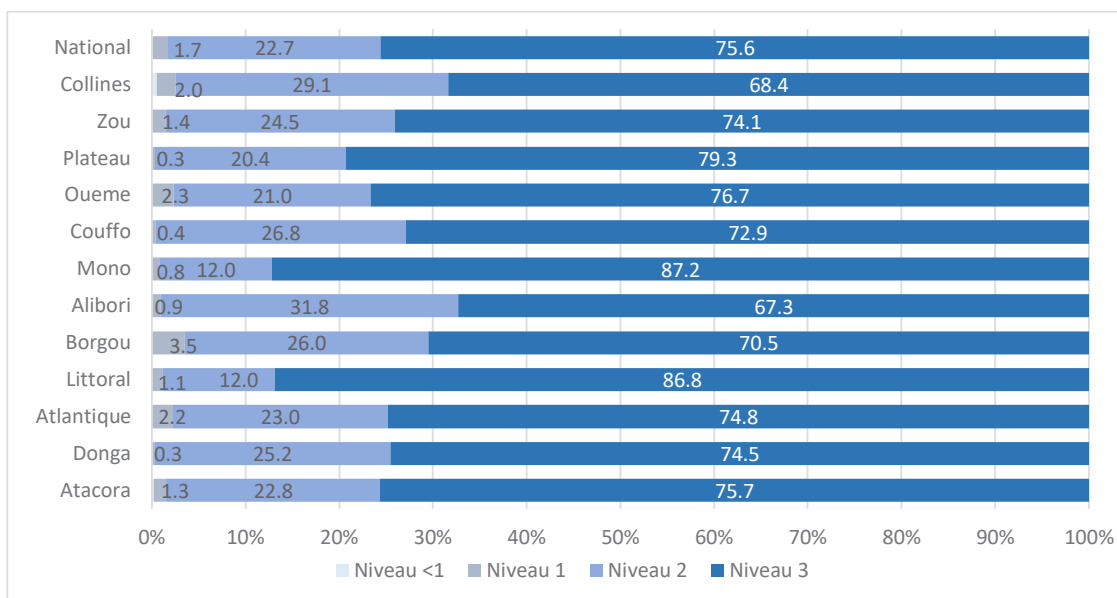
Tableau 8 : Échelle PASEC2019 des compétences des enseignants en mathématiques

Niveaux	Scores	Répartition internationale des enseignants dans les niveaux de l'échelle	Répartition nationale des enseignants dans les niveaux de l'échelle	Description des compétences des enseignants
Niveau 3	Supérieur à 547	32,3%	60,5%	Les enseignants situés à ce niveau font montre de capacités à résoudre des problèmes complexes, impliquant plusieurs étapes de résolution et nécessitant la mise en œuvre d'un raisonnement s'appuyant sur une analyse approfondie de la situation et pouvant impliquer de manipuler des inconnues (par exemple dans les problèmes de partages inégaux). Pour résoudre la plupart des tâches de ce niveau, une vigilance cognitive est nécessaire pour éviter les erreurs courantes et inhiber les conceptions erronées (par exemple penser que l'aire et le périmètre varient dans le même sens). L'expertise caractéristique de ce niveau traduit aussi une compréhension approfondie des concepts (par exemple appréhender la relativité du tout face au concept de fraction).
Niveau 2	Compris entre 456 et 547	32,6%	27,8%	Les enseignants situés à ce niveau peuvent résoudre de nombreux problèmes de proportionnalité directe, ainsi que des problèmes complexes, impliquant plusieurs étapes de résolution et nécessitant la mise en œuvre d'une démarche organisée de façon séquentielle. Plusieurs tâches de ce niveau impliquent des conversions d'unités, intégrées ou non dans des situations-problèmes. Certaines tâches font appel à des connaissances factuelles portant sur des objets mathématiques diversifiés (par exemple, les formules de calcul d'aire d'un solide, une propriété des triangles, ou encore le nom d'un triangle particulier...).
Niveau 1	Compris entre 365 et 456	26,6%	9,3%	Les enseignants situés à ce niveau témoignent de connaissances factuelles et d'une maîtrise de procédures de base qu'ils mettent en œuvre dans les tâches d'application directe. Leurs compétences se situent essentiellement dans le domaine des nombres (par exemple la connaissance de l'écriture décimale, la comparaison de fractions, la notion de pourcentage ...) et des opérations (capacités à résoudre des opérations impliquant des nombres entiers, des nombres décimaux et des fractions). Ils témoignent aussi de quelques connaissances dans le domaine des solides et figures (par exemple, identifier des figures ou des solides, repérer une diagonale ou un axe de symétrie ...) ainsi qu'en grandeurs et mesures (ex. calculer le périmètre d'un triangle). Peu de tâches de résolution de problèmes se situent à ce niveau.
Sous le niveau 1	Inférieur à 365	8,5%	1,6%	Les enseignants qui se situent à ce niveau ne manifestent pas suffisamment les connaissances et les compétences mesurées par ce test. Ces enseignants sont en difficulté sur les connaissances et compétences de niveau 1.

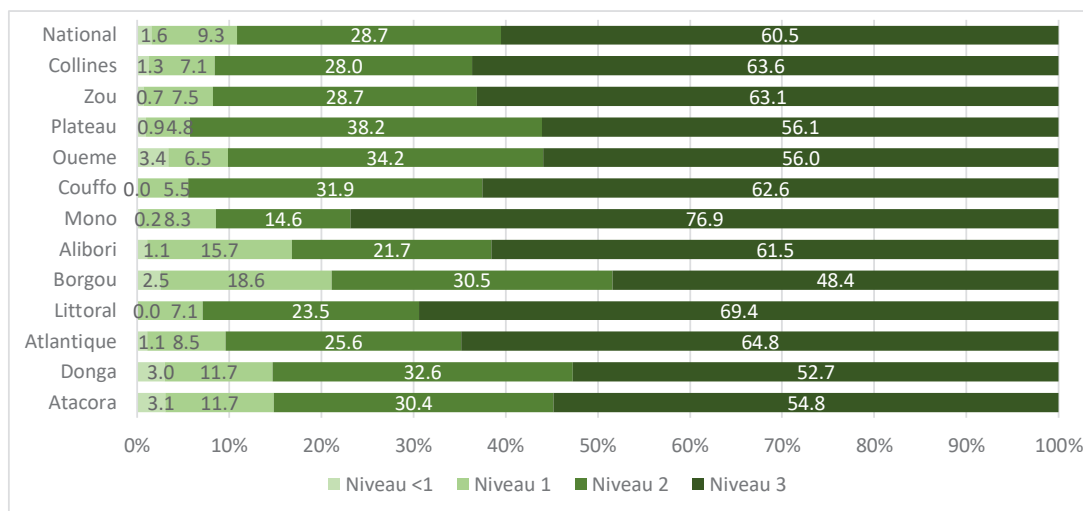
Chacun des douze (12) départements que compte le Bénin a plus de 65% d'enseignants testés, appartenant au niveau 3 de l'échelle des compétences en compréhension de l'écrit et plus de 50% en mathématiques. Cependant, l'observation du graphique 5 ci-dessous montre que :

- le département du Borgou (48,4%) est le seul à avoir, comparativement aux autres départements, moins de 50% d'enseignants enquêtés appartenant au niveau 3 de l'échelle des compétences en mathématiques ;
- dans le niveau 2 de l'échelle, et cela dans les douze départements, il est observé une proportion d'enseignants non négligeable. En effet, pendant que la moyenne des 12 départements est de 28,7%, la proportion varie entre 14,6% dans le Mono et 38,2% dans le Plateau ;
- en ce qui concerne le niveau 1 de l'échelle, les plus fortes proportions sont observées dans les départements du Borgou (18,6%) et de l'Alibori (15,7 %).
- pour le niveau inférieur à 1, la proportion varie entre 3,4% dans l'Ouémé et 0% dans le Couffo et le Littoral. La moyenne de ce dernier niveau étant de 1,6%.

Graphique 5 : Répartition des enseignants dans les différentes échelles de compétences en compréhension de l'écrit, par département



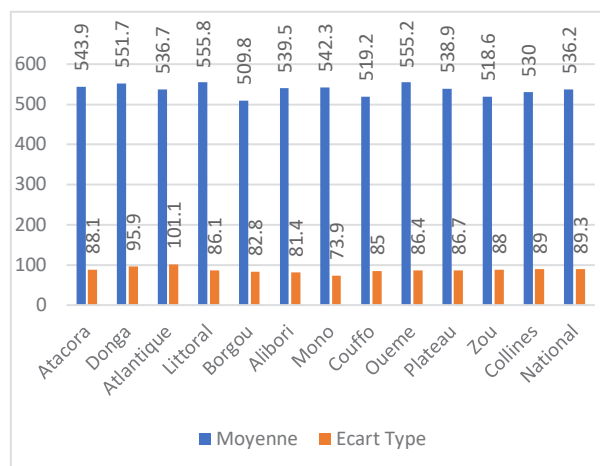
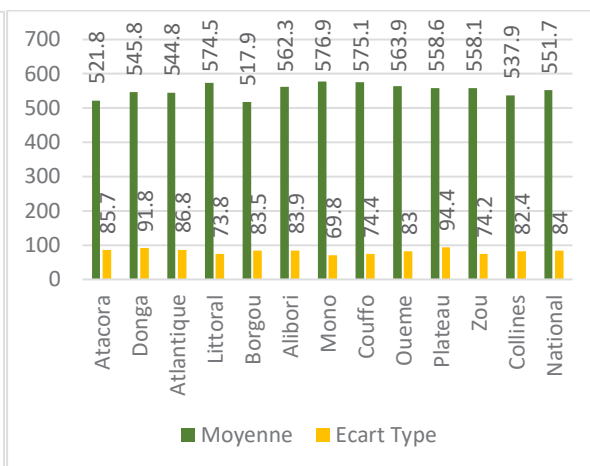
Graphique 6 : Répartition des enseignants dans les différentes échelles de compétences en mathématiques, par département.



L'évaluation des connaissances didactiques des enseignants dans les deux disciplines (compréhension de l'écrit et mathématiques) vise à mesurer leurs capacités à : (i) analyser leurs démarches pédagogiques ; (ii) choisir des situations adaptées aux objectifs d'apprentissage ; (iii) repérer les erreurs courantes et (iv) en identifier les sources de façon à pouvoir aider les élèves à progresser.

Pour ce qui est des compétences **en didactique de compréhension de l'écrit**, les enseignants enquêtés ont obtenu un score qui atteste d'un bon niveau de connaissance et de maîtrise de la didactique de la compréhension de l'écrit, en général au niveau national et dans la plupart des départements, en dehors du Borgou. Le cas du Borgou mérite une attention particulière en raison de son positionnement distant, en termes de score atteint par rapport à la moyenne nationale, soit 509,8 contre 536,2 comme l'indique le graphique 7.

En didactique des mathématiques, on observe de façon globale, au vu du graphique 8, que le niveau de connaissances des enseignants (551,7) est moins affirmé que dans les contenus disciplinaires en mathématiques (571). L'analyse par département affiche trois départements en tête de liste, à savoir le Mono (576,9), le Couffo (575,1) et le Littoral (574,5). Les départements du Borgou, de l'Atacora, de l'Atlantique et de la Donga se positionnent en fin de liste, avec des scores moyens respectivement de 517,9, 521,8, 544,8 et 545,8.

Graphique 7 : Scores moyens des enseignants en didactique de la compréhension de l'écrit par département

Graphique 8 : Scores moyens des enseignants en didactique des mathématiques par département


Les enseignants de sexe féminin sont sous représentés au niveau national et dans tous les départements : la proportion des hommes est de 72,1% contre 27,9% pour les femmes.

Les scores obtenus par les enseignants hommes sont significativement plus élevés que ceux des femmes, en particulier en mathématiques au niveau national et dans la plupart des départements. En compréhension de l'écrit, cette significativité n'est observée en faveur des enseignants hommes que dans les départements de l'Alibori, du Mono et du Plateau.

L'ancienneté de l'enseignant est associée à de meilleurs scores dans les contenus et en didactique des deux disciplines de l'évaluation. En effet, plus l'ancienneté de l'enseignant est élevée, mieux il performe en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en didactiques des deux disciplines.

Le niveau académique élevé impacte positivement les performances des enseignants selon les résultats de l'évaluation PASEC2019. C'est d'ailleurs une des raisons qui ont motivé le Gouvernement, dans ses réformes actuelles, au relèvement du niveau d'accès à toutes les Ecoles Normales d'Instituteurs au Baccalauréat.

En général, en compréhension de l'écrit et en mathématiques, au niveau national comme départemental, les écarts entre les scores des enseignants ayant bénéficié de formation continue et ceux qui n'en ont pas bénéficié ne sont pas significatifs, sauf dans les départements du Zou, de l'Ouémé et de l'Alibori en mathématiques où les enseignants ayant bénéficié de formation continue performant mieux.

L'évaluation PASEC s'est particulièrement intéressée aux domaines d'enseignement où l'enseignant accorde plus d'importance en mathématiques en classe. **Au niveau national, il est noté que huit (08) enseignants sur dix (10) accordent plus de temps d'apprentissage au domaine de la numérotation et des opérations au détriment des autres domaines à savoir : (i) la géométrie et le repérage dans l'espace (11,8 %) et la mesure (5,3 %).** En général, le domaine de la mesure est très faiblement pris en compte dans l'enseignement/apprentissage. **Dans le Zou en particulier, les données ont révélé que les enseignants n'accordent pas de temps d'apprentissage à la géométrie et au repérage dans l'espace (0,0 %).** Ces constats évoquent des préoccupations entre autres relatives : (i) à la maîtrise effective des contenus disciplinaires dans les domaines de la géométrie, du repérage dans l'espace et de la mesure par les enseignants ; (ii) au respect ou non des quotas horaires fixés dans les emplois du temps pour l'apprentissage dans ces domaines et (iii) aux difficultés des apprenants à assimiler les contenus notionnels liés auxdits domaines.

Les séminaires et journées pédagogiques ont une influence positive sur les performances et les prestations pédagogiques des enseignants qui y prennent part. Pourtant, seulement 21,5% des enseignants sont absents pour des raisons de séminaires et de journées pédagogiques. Tout porte à croire que la plupart des enseignants (78,5%) ne s'intéressent pas à ces rencontres pourtant utiles pour le renforcement de leurs capacités.

Les absences pour des raisons sociales, de salaires et de suivi des dossiers administratifs ne sont pas favorables à l'amélioration des performances des enseignants autant dans les contenus disciplinaires qu'en didactique des disciplines de l'évaluation.

Pour ce qui est des inspections, l'évaluation PASEC2019 a révélé qu'en général au niveau national, autant en lecture et en mathématiques que dans les didactiques des deux disciplines, les différences de performance entre les enseignants inspectés et ceux qui ne l'ont pas été ne sont pas significatives. Compte tenu de l'importance des inspections dans l'amélioration du processus d'enseignement-apprentissage-évaluation, les enseignants inspectés sont supposés obtenir de meilleures performances aux tests sur les contenus disciplinaires et sur la didactique de lecture et de mathématiques. En considérant les départements du Mono et du Plateau, il apparaît que les enseignants inspectés ont obtenu des scores significativement inférieurs à ceux des enseignants non inspectés.

Les enseignants ont une perception globalement satisfaisante de la qualité des bâtiments de l'école, de la disponibilité des fournitures scolaires, de la qualité des programmes, de leurs relations avec leurs collègues et la communauté, de la gestion de l'école.

En ce qui concerne le harcèlement, moins de 15% des enseignants enquêtés ont déclaré avoir été victimes de harcèlement moral et seulement 1,4% victimes de harcèlement sexuel. L'analyse de l'influence du harcèlement moral sur les performances des enseignants en lecture et en mathématiques a montré un écart de performance significatif en faveur des enseignants non victimes du harcèlement moral, dans le littoral dans les deux disciplines et dans l'Alibori en lecture. Au niveau national et dans les autres départements, cet écart de performance n'est pas significatif.

L'évaluation PASEC2019 a fait l'analyse des conditions salariales, en rapport avec le niveau de performances des enseignants. Malgré les mesures prises par les gouvernements successifs pour améliorer le niveau salarial des enseignants, 25,3 % des enquêtés au niveau national ont une mauvaise appréciation du niveau de leurs salaires. Les départements des Collines (34,8 %), du Zou (31,8 %), du Plateau (31,7 %) et de l'Atlantique (30,4 %) ont enregistré les plus fortes proportions d'enseignants ayant eu cette mauvaise appréciation. **Les écarts de performances entre les enseignants ayant une bonne perception du niveau de salaire et ceux qui en ont une mauvaise perception sont significatifs au niveau national et dans la plupart des départements particulièrement en didactique de mathématiques.** Sur les contenus disciplinaires en compréhension de l'écrit et en mathématiques, et en didactique de compréhension de l'écrit, il n'est pas enregistré d'écarts significatifs entre les deux catégories d'enseignants.

Au niveau national, 46,0 % des enquêtés ont une mauvaise appréciation des opportunités de promotion. Cette perception varie selon les départements entre 29,7 % dans le littoral et 55,2 % dans l'Alibori. En dehors des départements du Borgou, du Littoral et du Couffo où les enseignants enquêtés ayant une mauvaise appréciation de la qualité des avancements ont donné de meilleurs scores en lecture et mathématiques, par rapport à ceux ayant une mauvaise appréciation des avancements, au niveau national et dans les autres départements, les différences de scores ne sont pas significatives. Cependant, en didactique de mathématiques, les écarts de performances sont significatifs au niveau national et dans les départements du Littoral, de l'Alibori, du Mono et du Couffo, en faveur de ceux qui ont une mauvaise perception du niveau de salaire.

Concernant les opportunités de formations qui s'offrent aux enseignants, elles sont plus orientées sur des formations continues qui renforcent leurs capacités et améliorent leur performance. **Au plan national, dans les disciplines de l'évaluation, les enseignants qui manifestent une bonne appréciation des opportunités de formation ont présenté des scores significativement inférieurs à ceux qui ont une mauvaise appréciation des opportunités de formation. Ils représentent 24,3% des enseignants enquêtés.** Il en est de même dans les départements de l'Atacora, de l'Alibori, du Mono, de l'Ouémé et des Collines.

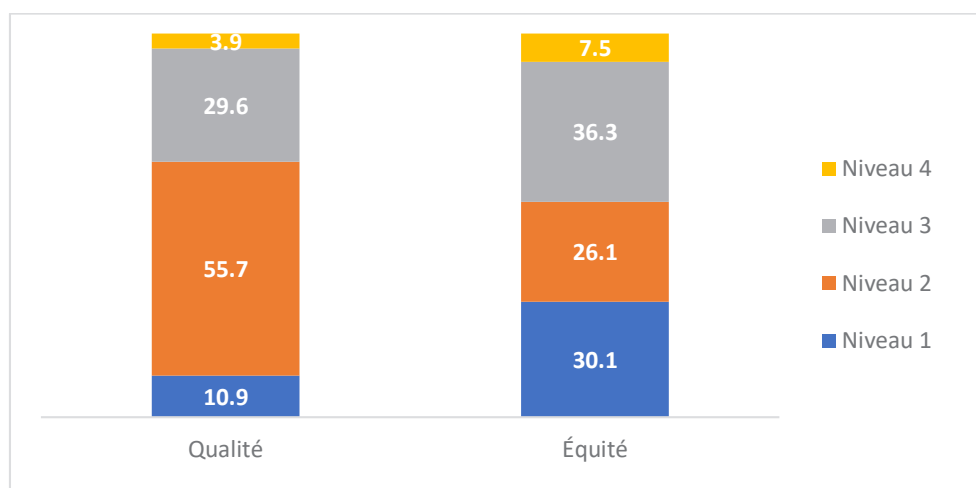
3. CARACTÉRISATION DE LA PERFORMANCE DES ÉCOLES BÉNINOISES.

Une école performante est celle dans laquelle les élèves acquièrent ce qui est attendu d'eux comme compétence à chaque niveau d'études et en font preuve dans toutes situations - problèmes.

- L'analyse de la performance des écoles s'est appuyée sur deux indicateurs individuels construits sur des échelles de performances, qui mesurent respectivement le niveau de performance (indicateur de qualité) et le niveau d'équité (indicateur d'équité) des écoles traduit par le degré de dispersion des scores en leur sein. Ils ont permis de construire l'Indice de Qualité-Equité (IQE) représentant une échelle combinée du niveau de qualité et d'équité dans l'école. Au vu du graphique 9, il apparaît que :

- **deux-tiers des écoles primaires du Bénin sont dans les niveaux les plus faibles de la qualité** (Niveaux 1 et 2 de l'échelle). Le reste des écoles appartient aux niveaux les plus élevés de l'indicateur de qualité (niveaux 3 et 4) ;
- **56,2% des écoles primaires béninoises ne sont pas équitables en termes d'apprentissage des élèves** (Niveaux 1 et 2). Le reste, soit 43,8% sont en revanche beaucoup plus équitables (Niveaux 3 et 4).

Graphique 9 : Répartition des écoles en fonction du niveau de qualité et d'équité des apprentissages



Prenant en compte l'Indice de Qualité-Équité, la définition adoptée pour le construire suppose que :

- l'école est non performante** lorsque le niveau de sa qualité est faible (niveaux 1 et 2 sur l'indicateur Qualité) quel que soit le niveau d'équité atteint (niveaux 1 à 4 sur l'indicateur d'équité) ;
- l'école est moyennement performante** lorsque le niveau de sa qualité est acceptable (niveaux 3 et 4 sur l'indicateur Qualité) et appartient aux niveaux 1 et 2 de l'indicateur d'équité, ce qui explique qu'elle rencontre des difficultés à atteindre les niveaux désirables d'équité ;
- l'école est performante** lorsqu'elle est située à la fois dans les niveaux 3 ou 4 des deux indicateurs. Ce niveau est l'objectif visé pour l'atteinte de l'ODD4.

Le tableau suivant présente la distribution des différentes écoles en fonction de l'IQEE.

Tableau 9 : Ventilation des écoles sur les dimensions croisées de qualité et d'équité

I		Niveau d'équité				
		2	3	4		
Niveau de qualité	1	4,0	2,3	2,5	2,2	11,0
	2	15,3	15,7	20,8	3,8	55,6
	3	8,7	8,1	11,5	1,2	29,5
	4	2,1	0,0	1,4	0,4	3,9
		30,1	26,2	36,3	7,5	

Écoles non performantes	Écoles moyennement performantes	Écoles performantes
-------------------------	---------------------------------	---------------------

Il en ressort que : **(i)** 66,6% des écoles primaires béninoises sont catégorisées comme non performantes. En effet, en plus du problème de qualité de ces écoles, il existe des inégalités dont l'ampleur n'est pas la même d'une école à une autre ; **(ii)** un tiers, soit 18,9% des écoles primaires béninoises ont atteint des performances moyennes car situé sur les niveaux de qualité les plus élevés et les niveaux d'équité les plus faibles ; **(iii)** 14,5% des écoles primaires sont dans la catégorie des écoles performantes, car appartenant à la fois aux deux niveaux les plus élevés des deux indicateurs.

Les facteurs plus significativement associés à la performance des écoles enquêtées sont entre autres : le sexe du chef d'établissement ou de l'enseignant, l'expérience du chef d'établissement, les infrastructures de l'école, le climat scolaire, les qualifications académiques et professionnelles de l'enseignant, l'équipement des classes, l'absentéisme de l'enseignant.

Face à ces constats et analyses, la politique éducative devrait s'orienter vers des actions visant à :

- améliorer le niveau de dotation des écoles tout en opérant une discrimination positive en faveur des écoles les moins dotées ;
- améliorer le niveau d'équipement des classes ;
- promouvoir l'implication de la communauté locale dans la gestion des écoles ;
- favoriser un bon climat scolaire à travers des formations et sensibilisations du personnel des écoles ; et
- décourager l'absentéisme des enseignants qui affecte le temps scolaire et in-fine la performance des écoles.

4. PISTES DE RÉFLEXIONS ET D' ACTIONS POUR LA POLITIQUE ÉDUCATIVE

A l'issue de l'évaluation, des axes de politique, des pistes de réflexion et des actions sont identifiées comme suit :

- **Œuvrer pour l'extension de l'éducation de base à l'enseignement maternel**, dans la perspective de l'amélioration des performances des élèves en début de scolarité.
- **Définir une politique de manuel scolaire pour le sous-secteur de l'enseignement primaire** (acquisition, distribution, réassort et renouvellement) dans une perspective d'atteindre la norme.
- **Définir une approche holistique de prise en compte des matières scientifiques dans l'éducation au Bénin**, dans la perspective de leur promotion, avec des mesures spécifiques devant viser à améliorer les performances des élèves en mathématiques depuis leur entrée à l'école.
- **Elaborer un guide de gestion des manuels scolaires.**
- **Mettre en œuvre un programme pluriannuel d'alphabétisation et d'éducation des adultes à l'effet d'élever le niveau d'instruction des parents**, nécessaire pour renforcer le soutien scolaire des enfants à des fins d'amélioration des performances du système.
- **Assurer une extension accélérée du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégrée (PNASI)** pour l'atteinte d'une dotation à 100% des Ecoles Primaires Publiques en cantines scolaires.
- **Réaliser une étude du système actuel des évaluations formatives et certificatives des apprentissages**, pour des améliorations possibles.
- **Tenir compte, dans les normes de construction d'infrastructures scolaires** (salles de classe, latrines, etc.), **des dimensions sensibles au genre et aux besoins spécifiques** (filles et handicapés).
- **Mettre en place des directives garantissant une meilleure répartition du mobilier dans toutes les classes** afin d'impacter globalement la performance des élèves à tous les niveaux d'apprentissage.
- **Promouvoir des mécanismes de facilitation de la communication entre les écoles et la communauté**, en l'occurrence les parents d'élèves qui participent à la vie de l'école et au suivi scolaire de leurs enfants.
- **Poursuivre les actions de renforcement des capacités humaines, intellectuelles, pédagogiques, matérielles et financières du personnel du corps d'encadrement et de contrôle** en vue d'améliorer le fonctionnement administratif et pédagogique des écoles.

- **Entreprendre des actions ciblées de formation spécifiques à l'intention des enseignants pour le renforcement de leurs connaissances et compétences en compréhension de l'écrit et en mathématiques.**
- **Réaliser une étude approfondie des facteurs justifiant le faible niveau de connaissances et compétences des enseignants du primaire en mathématiques et en didactique des mathématiques dans des départements du Bénin.**
- **Entreprendre des mesures correctives des programmes de formations initiale et en cours d'emploi des enseignants, pour une meilleure prise en compte de la géométrie, du repérage dans l'espace et la mesure.**
- **Réaliser une étude sur les modalités de collaboration entre les écoles de formation des enseignants et les départements spécialisés des universités.**
- **Développer et mettre en œuvre un plan d'action pluriannuel de « Formation pédagogique » en faveur des enseignants.** Ce plan doit être assorti d'un système d'évaluation périodique des effets induits et de mécanismes de motivation incitant l'enseignant à améliorer de façon continue ses performances et pratiques pédagogiques.

Il importe de faire remarquer, à l'issue de l'analyse des résultats de l'évaluation PASEC2019, que certaines recommandations de l'étude précédente, à savoir le rapport national PASEC2014, restent d'actualité et méritent d'être prises en compte dans les prochains plans d'action. Le point de leur mise en œuvre entre 2014 et 2019 se présente, entre autres, ainsi qu'il suit :

RECOMMANDATIONS	NIVEAU DE MISE EN OEUVRE
1. Renforcer les premiers apprentissages à travers : (i) la révision des méthodes d'apprentissage de la langue à l'entrée au primaire et (ii) le renforcement de l'enseignement préscolaire	<ul style="list-style-type: none"> - En cours avec l'introduction du décodable en langue - Intégration du préscolaire dans l'éducation de base dans la nouvelle architecture du système éducatif – Recrutement d'enseignants – Relèvement du profil d'entrée à l'ENI/EM
2. Réviser les curricula	<ul style="list-style-type: none"> - Curricula du CI révisé - Distribution des manuels et cahiers d'activités en cours - Curricula CP en cours de mise à l'essai - Curricula des ENI en cours de révision
3. Diminuer la pratique du redoublement tout en apportant d'autres mesures d'aide aux élèves en difficulté	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure de redoublement zéro au premier sous-cycle actée et mise en œuvre - Mesure de limitation des grèves - Pratique régulière d'évaluations formatives et d'examens blancs au profit des apprenants - Création d'anales récapitulants des épreuves
4. Renforcer l'accompagnement des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en œuvre de cahiers des charges spécifiques pour l'encadrement pédagogique (Inspecteurs, Conseillers pédagogiques, Directeurs d'écoles) - Développement de thématiques de formation de proximité dans les unités pédagogiques - Organisation d'inspections de classes ciblées au profit du début de cycle, notamment en langue - Mise en place de contrats d'objectifs à l'intention du réseau d'animation pédagogique
5. Réduire les disparités éducatives entre les régions et les groupes d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du Programme national d'alimentation scolaire intégrée (PNASI) - Mesures de réduction des disparités en matière d'allocation des enseignants entre les régions et les écoles - Construction et équipement d'infrastructures scolaires - Octroi de Subventions aux écoles des 25 communes les plus défavorisées pour acquisition de kits pédagogiques à usage collectif
6. Réviser et renforcer certaines composantes de la gestion du système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de la loi n°2018-34 du 5 octobre 2018 modifiant et complétant la loi 2001-09 du 21 juin 2002 portant exercice du droit de grève en République du Bénin limitant la durée de la grève - Réajustement du calendrier scolaire pour un temps scolaire intégral
7. Poursuivre massivement les campagnes d'alphabétisation des adultes, notamment des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Campagnes annuelles d'alphabétisation en langues nationales par la stratégie du faire faire
8. Promouvoir la mise en place d'études et d'évaluations régulières ainsi que l'utilisation des résultats dans le suivi des politiques éducatives et le pilotage du système éducatif.	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation à mi-parcours du PNASI, 2019 - Evaluation de type OSEP (Outils de supervision et d'encadrement pédagogique), 2017 - Evaluation nationale des apprentissages des élèves du primaire, 2017

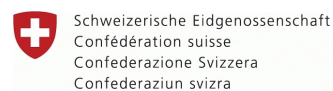


Depuis sa création en 1960, la Conférence des Ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) œuvre pour la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle et technique. Elle représente un espace de valeurs partagées, d'expertise et de solidarité agissante. Elle compte aujourd'hui quarante-quatre États et gouvernements membres.

Le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) est un outil d'appui au pilotage des systèmes éducatifs des États et gouvernements membres de la CONFEMEN en vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation. Créé en 1991, il vise à informer sur l'évolution des performances des systèmes éducatifs, afin d'aider à l'élaboration et au suivi des politiques éducatives.

Quatorze pays ont participé à l'évaluation internationale PASEC2019 : le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, Madagascar, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Cette évaluation a permis de mesurer le niveau de compétences des élèves en début et en fin de scolarité primaire, en langue d'enseignement et en mathématiques. Elle a également permis d'analyser la maîtrise par les enseignants, de contenus disciplinaires et didactiques en compréhension de l'écrit et en mathématiques. Des relations entre les performances des systèmes éducatifs des pays évalués et certains facteurs issus des données contextuelles auprès des élèves, des enseignants et des directeurs ont été analysées. Enfin, l'évolution de l'efficacité et de l'équité des systèmes éducatifs des 10 pays ayant participé aux deux cycles (2014 et 2019) a été aussi analysée.

Le présent rapport présente les principaux résultats de l'évaluation PASEC2019 au Bénin.



**Direction du développement
et de la coopération DDC**